



RUEE DES AVOCATS ANGLAIS VERS L'IRLANDE

publié le **22/12/2017**, vu **236 fois**, Auteur : [Maître Michel BENICHO](#)

Le BREXIT a une conséquence immédiate sur nos confrères britanniques. Ils ont vu naitre un amour immodéré pour l'Irlande et son Barreau.

Le BREXIT a une conséquence immédiate sur nos confrères britanniques. Ils ont vu naitre un amour immodéré pour l'Irlande et son Barreau.

En effet, un accord existait entre la Law Society of Ireland et les Laws Societies anglaises. L'inscription était automatique moyennant quelques formalités et une somme ridicule au titre de frais d'inscription (300 euros), un mois après vous étiez inscrit. Dès lors, près de 1.500 avocats anglais se sont inscrits au Barreau d'Irlande. Leur objectif est de continuer à avoir un libre accès au marché des services européens et surtout de pouvoir plaider devant la Cour de Justice de l'Union Européenne après le 19 mars 2019.

D'autres avocats anglais se sont inscrits auprès du Barreau de BRUXELLES. Les démarches sont plus complexes mais ce barreau a la volonté d'attirer les confrères britanniques.

Je pense que nous aurons aussi quelques avocats anglais supplémentaires en France et notamment à PARIS.

Michel BENICHO